

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur...	18 fr. » c.	Poste,	24 fr. » c.
Six mois, —	10 »	—	13 »
Trois mois, —	5 25	—	7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 18 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 19 minutes du matin,	Poste.
6 — 37 — —	Direct.
9 — 04 — —	Omnibus.
4 — 35 — —	Express.
7 — 11 — —	Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 02 minutes du matin,	Mixte (prix réduit).
7 — 52 — —	Omnibus-Mixte.
9 — 50 — —	Express.
4 — 54 — —	Direct.
5 — 47 — —	Omnibus.
9 — 57 — —	Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-DULLIER et C^o, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

MEXIQUE.

Nous publions les passages suivants extraits d'une lettre adressée récemment par S. Exc. le maréchal Forey à S. M. l'Empereur :

Mexico, 14 septembre 1863.

En parlant, sire, je laisserai nos troupes dans l'état le plus satisfaisant. J'ai passé hier en revue toutes celles qui sont à Mexico, y compris le corps mexicain.

Ces dernières sont habillées, équipées et armées, et offrent enfin l'aspect de soldats.

Quant aux nôtres, il est impossible de voir de plus belles troupes. Le repos dont elles jouissent depuis notre arrivée à Mexico leur a permis de remettre en état tout ce que la campagne avait détérioré. La tenue est magnifique, la santé meilleure qu'elle ne le serait en France; les attelages de l'artillerie, les mulets de l'administration sont reposés et bien nourris.

Jamais les troupes n'ont été mieux disposées pour entrer en campagne s'il le faut, et, en voyant ce beau corps expéditionnaire défiler devant moi, je ne pouvais m'empêcher d'éprouver des regrets à la pensée de le quitter.

J'avais reçu un envoi de décorations et de médailles que le dernier convoi m'avait apporté de la Vera-Cruz quelques jours auparavant, en sorte que j'ai profité de cette revue pour distribuer celles des plus anciens décorés ou médaillés. Mon intention, ainsi que j'en ai rendu

compte à Votre Majesté, étant de donner quelques décorations aux officiers du corps de Marquez qui ont pris une part active aux opérations de la campagne, j'ai fait venir à la revue, comme je l'ai dit plus haut, les troupes mexicaines présentes à Mexico, et, devant elles, j'ai donné quatre croix d'officier et six de chevalier à des officiers généraux et supérieurs, ainsi qu'à un officier subalterne d'artillerie. Cela a produit un excellent effet sur les troupes mexicaines, qui ont accueilli ces récompenses aux cris de : « Vive l'Empereur ! »

Je viens aussi de passer une visite minutieuse de tous nos établissements militaires : hôpitaux, magasins, casernes, écuries. Les malades sont aussi bien installés qu'en France et l'objet des soins les mieux entendus.

Les denrées sont de bonne qualité, dans un état de conservation parfaite. Tous les besoins de l'armée sont prévus pour tous les cas, et je n'ai qu'à me louer des services de l'intendance, dirigés avec une haute intelligence et un zèle incessant par M. l'intendant Wolff. Les bâtiments affectés aux logements des hommes sont sains, parce que j'ai fait distribuer des chalits qui isolent les soldats de la terre humide, surtout ceux aux rez-de-chaussée, où l'on a évité autant que possible d'en mettre.

Les animaux ont des corrals, où ils occupent de bonnes écuries bien aérées, et sont bien nourris.

L'armée est donc, sous tous les rapports, dans un état florissant. Je n'ai à regretter que l'obligation d'imposer des courses assez pénibles à quelques colonnes mobiles; mais encore les troupes qui forment ces colonnes sont,

d'après mes fréquentes recommandations, l'objet de la sollicitude des commandants des colonnes qui leur épargnent toutes fatigues non indispensables, et leur état sanitaire est aussi bon que celui des troupes au repos.

Tepeji, au sud de Tepeaca, a été attaqué par une bande de 400 juaristes, venus de l'Etat de Oaxaca, le pays de Juarez: une trentaine d'hommes de la garde urbaine se sont enfermés dans l'église et y ont soutenu un siège; mais l'ennemi ayant allumé des matières incendiaires autour de ce réduit, et ayant promis la vie sauve à ces braves gens qui s'étaient défendus jusqu'à ce qu'ils n'eussent plus de munitions, plusieurs sont parvenus à s'échapper, mais ceux qui ont ajouté foi aux promesses des juaristes ont été fusillés. De Puebla et de Tehuacan, quelques compagnies ont été dirigées sur ce point.

Les environs de Tlascala, où est le général de la Canorgue, étant débarrassés des bandes qui m'avaient engagé à l'y envoyer, je l'ai dirigé sur Zacatlan, non loin d'Apam et de Tulancingo, qui sont occupés par des troupes de Marquez et par le colonel Aymard. Le général Brincourt ayant, de son côté, envoyé un détachement à Zacapoaxtla, village au nord de San Juan de los Llanos et qui est bien disposé pour nous, il s'ensuit que tout le nord de l'Etat de Puebla et de celui de Mexico, depuis Perote jusqu'à Pachuca, est protégé par une ligne continue de points occupés par nos troupes et celles de nos alliés.

Zacapoaxtla était occupée par une bande de 500 juaristes avec de l'artillerie. Son enlèvement a été une jolie affaire qui a duré six heures. La position est très-difficile, et l'ennemi y

a perdu beaucoup de monde. Nos pertes ont été de 1 officier tué et 2 soldats, 11 de ces derniers ont été blessés. Nous avons pris un drapeau et deux pièces de canon aux juaristes, qui trouvent dans ce pays, d'un accès très-difficile, un refuge assuré. Cependant, la population de ces contrées leur est hostile, et si nous avons des armes à lui donner, elle deviendrait pour nous un utile et même un puissant auxiliaire.

Le général la Canorgue est en ce moment à Zacatlan et Tlascala, se reliant avec Apam et Tulancingo, de sorte qu'avec Zacapoaxtla nous occupons une ligne au nord de Puebla et de Mexico, où règne la plus grande sécurité, et qu'il est à désirer de voir compléter par l'occupation de Jalapa et de Perote, pour que de Vera-Cruz à Mexico notre ligne d'opération soit à l'abri de toute tentative.

Le général Pavon, préfet de Tulancingo, donne les meilleures nouvelles au gouvernement de la régence, au sujet des populations de la Sierra de ce côté qui adhèrent en masse au nouvel empire, et proposent de se joindre aux troupes régulières pour marcher contre Negrete, armées de machettes et de faux, faute de fusils. Il est bien regrettable que nous n'ayons pas d'armes à donner aux populations qui en demandent à cor et à cris.

S'il est vrai que l'archiduc Maximilien ait mis comme condition à son acceptation définitive de la couronne l'adhésion de la majorité des Etats au vote de l'assemblée des notables, et qu'il ait fixé son départ à l'époque où cette adhésion aurait déjà eu lieu, je demanderai à Votre Majesté la permission de lui soumettre quelques observations :

FEUILLETON.

LA REVENDICATION DE L'HONNEUR.

ROMAN HISTORIQUE

(Suite.)

Après avoir essuyé ses yeux, du revers de sa main, la jeune servante redescendit à la cuisine, où elle trouva Jean Loysel qui venait de donner du fourrage aux moutons et allant, lui aussi, se disposer à partir. Sa besogne étant faite, rien ne le retenait plus à la ferme.

D'ailleurs, nous l'avons dit, le soir approchait, et il ne restait pas trop de temps pour faire rôti son gigot; et puis, l'heureux père, il avait une *mourine* à faire à sa Jeannette, pour aller crier, sous les pommiers : « Bonjour, les Rois ! »

Et c'était là un travail qu'il n'eût cédé à personne.

— Eh bien ! mademoiselle Rosaline : on ne s'apprête pas pour aller faire les Rois !

— Ne m'en parlez pas, mon pauvre Jean...

— Il y a empêchement ?

— Vous l'avez dit.

— Et peut-on en savoir la cause ?

— Je n'ai point ce qu'il me faut pour m'habiller.

— Il vous manque quelque chose ?

— Il me manque un bonnet.

— Ma femme pourrait peut-être vous en prêter un des siens.

— Merci.

— Il ne faudrait pas vous gêner, ma fille...

— Je vous suis obligée; mais votre femme et moi ne portons pas les mêmes bonnets... vous savez?...

En fait de bonnets, la forme fait tout.

— Ce sont là des matières qui me sont étrangères.

— D'ailleurs, il est trop tard... Le temps de m'habiller... J'irai dîner avec nos gens; seulement, comme ils dînent à midi et que je ne pourrai pas être auprès d'eux, avant onze heures, si vous étiez bien aimable, mon Jean...

— Si j'étais bien aimable?...

— Comme c'est votre habitude...

— Qu'est-ce que je ferais ?

— Vous iriez prévenir mon père et ma mère que je ne pourrai pas aller souper ce soir avec eux.

— Et s'ils me demandent la raison pourquoi ?

— Ah ! c'est juste... Eh bien ! vous leur direz que j'ai eu à faire pour mon service.

— Je leur dirai que vous avez eu à faire...

— Pour mon service !

— Pour votre service.

— Je prends le petit mensonge sur mon compte.

D'ailleurs, vous ne mentirez pas, j'ai eu à faire pour ma toilette.

— Ils comprendront votre service de la ferme.

— C'est ce que je désire.

— Comme cela, le petit mensonge n'en existera pas moins.

— On ne peut pas, non plus, toujours dire la vérité tout entière.

— Que voilà bien une réponse de femme !

— Ah ! Jean...

— Je plaisante.

— Ainsi, vous consentez à me faire cette commission !

— Je n'ai rien à vous refuser, mademoiselle Rosaline.

— Jean, vous êtes la perle des charretiers.

— Vous me flattez, mademoiselle Rosaline.

— Je vous rends justice, voilà tout. D'ailleurs, cette course vous fera du bien; le grand air, voilà votre élément !

— C'est vrai, je ne puis pas rester renfermé.

— A propos, vos éblouissements, est-ce passé ?

— Oh ! non... ce matin encore, j'ai perdu près d'un demi-verre de sang.

— Il faut prendre garde à ça, Jean.

— Cela commence à m'inquiéter.

— Après cela, vous avez peut-être trop de sang.

— C'est encore possible. Du reste, la santé.

— Oui, sauf ça; vous paraîsez bien vous porter.

— Je ne me sens mal nulle part.

— C'est égal, il faudra consulter un médecin.

— Vous avez raison... Je verrai.

— Ah !... je vous serai obligée de remettre mon gigot des rois à ma mère et de la prier de le faire cuire pour notre dîner.

— Je n'y manquerai pas, mademoiselle Rosaline.

— Je pense que mes parents seront revenus de Bayeux, où ils devaient aller aujourd'hui; dans tous les cas vous êtes sûr de trouver mon frère à la maison.

— Ah ! oui... le gars de Théodore... je le connais... un luron...

— Un acharné joueur de billes ou, pour mieux dire, de tous les jeux.

— C'est de son âge.

— De son âge...

» Bien que la majorité des Etats n'aient pas encore donné leur adhésion au vote de l'assemblée des notables, cette adhésion peut être considérée comme effective. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir ce qui se passe là où les soldats de Juarez ont fait place aux nôtres.

» Du moment que les populations sont délivrées de la crainte des premiers, elles viennent à nous avec enthousiasme, et, sans que nous ayons besoin de la leur demander, leur adhésion ne se fait pas attendre.

» Il n'est même pas nécessaire de la présence de nos troupes, il suffit que les juaristes ne soient pas là pour exercer leurs vengeances, pour que la monarchie soit proclamée.

» Chaque jour le nombre des localités qui la reconnaissent, sans aucune pression de notre part, augmente, et comme il est facile de juger l'opinion des Etats où notre drapeau ne flotte pas encore d'après celle qui anime ceux qui peuvent comparer le régime actuel à l'ancien, il faut en conclure que du jour où nos soldats apparaîtront dans l'intérieur, où on les appelle à grands cris comme des libérateurs, tout le Mexique, à bien peu d'exceptions près, acclamera le nouveau gouvernement et son auguste chef.

» On s'étonne à Paris de ce qu'on appelle mes contradictions, lorsque je déclare que nous sommes reçus partout avec enthousiasme et que, d'un autre côté, je signale les difficultés de nos communications. On ne connaît pas le pays, voilà tout ce que je peux répondre. La contradiction n'est pas dans ce que j'avance, elle est dans les faits.

» Les habitants des villes qui possèdent et qui, comme dans tous les pays du monde, vivent d'ordre et de paix, nous accueillent avec bonheur et nous couvrent de fleurs; mais les quarante ans de désordre, d'anarchie, de guerres civiles qui ont désolé ce pays, l'ont rempli de gens qui se sont mis en dehors de la société et qui trouvent plus commode de vivre de vols, de pillage, que de gagner leur vie en travaillant. Le nombre de ces gens-là est très-considérable, et comme le pays facilite leur genre d'existence par sa topographie d'abord, puis par l'apathie des honnêtes gens qui tremblent à la vue d'un bandit, il s'ensuit que les routes sont infestées de bandes qui, sous le nom de *guerrilleros*, sont à l'affût des voyageurs, des convois mal ou point escortés, et qu'il faut toujours être sur ses gardes. »

(Moniteur).

L'insurrection polonaise a adressé à l'*Opinion Nationale* le document suivant, que nous reproduisons comme un des éléments historiques de la grande question de Pologne.

A tous les amis de la Pologne.

Depuis longtemps, l'Europe contemplant dans un morne abattement la Pologne déchue

de sa puissance d'autrefois, il lui semblait voir un corps de qui l'âme s'était envolée.

A la tristesse succéda l'oubli, là même où l'honneur et la conscience auraient dû perpétuer les mêmes souvenirs de gloire.

— C'est un cadavre! disaient les nations.

— Mensonge! répondit la Pologne; le sang ne saurait couler du sein d'un cadavre!

Un cri de menace et de souffrance, l'écho de sacrifices surhumains, tournèrent l'attention de l'Europe vers un peuple martyr, réclamant une existence trop longtemps contestée.

— La Pologne n'est pas morte! dirent les nations.

— Elle n'est pas morte! avez-vous acclamé, nobles citoyens, en présence du peuple français, dont vous êtes la parole vivante.

Et ce cri a retenti dans nos cœurs fraternels comme un signal de délivrance et de salut.

Nous disions à nos frères d'armes:

« L'amour de la Pologne fut de tout temps la noblesse morale de la France; cette noblesse, on ne saurait la lui ravir qu'au prix de sa déchéance comme le peuple initiateur du progrès et de la liberté. »

Nous tous, fils de cette Pologne déchirée, nous enfants de cette terre arrosée avec les larmes des vieillards et des mères, avec le sang des martyrs et des héros, pour votre sympathique participation à nos combats, nous vous envoyons une cordiale étreinte.

— Amis de la Pologne, recevez le salut de ceux qui vont mourir.

(Suivent vingt mille signatures de propriétaires fonciers, de membres du clergé, d'Israélites et de paysans).

Voici le texte de l'ordonnance russe relative aux vêtements de deuil:

A. Le deuil et en général tous les signes révolutionnaires dans les vêtements formant une manifestation criminelle, doivent être déposés.

B. Les femmes, sans distinction de classe, de profession ou d'âge, qui se montreraient en habits de deuil, seront arrêtées et conduites au bureau de police, où elles seront retenues jusqu'à ce qu'elles aient payé l'amende fixée ci-après.

C. Il n'est permis de porter des vêtements de deuil qu'aux femmes qui les prennent à la suite de la mort de leurs père, mère ou mari, à condition d'obtenir d'ici au 10 novembre une permission du chef de la police, qu'elles devront porter sur elles. 1° Les femmes allant à pied en habits de deuil paieront une amende de 10 roubles. Celles qui ne pourront payer subiront la peine d'emprisonnement; 2° les femmes allant en habit de deuil dans des voitures à elles ou non louées, seront conduites aux casernes de Mirisch, où la voiture et les

chevaux resteront jusqu'au paiement d'une amende de 100 roubles par personne; 3° les femmes allant en habit de deuil dans des voitures louées, paieront 15 roubles chacune. Les voitures louées, fiacres et omnibus dans lesquels ces femmes seront arrêtées, seront conduits aux casernes Mirisch. Les propriétaires de ces voitures paieront 10 roubles par femme vêtue de deuil; leurs voitures et chevaux seront retenus jusqu'au paiement de l'amende; les conducteurs et cochers subiront des peines de police; 4° les fonctionnaires dont les femmes et les enfants seront arrêtés en habits de deuil perdront, outre les amendes ci-dessus, un mois de leurs appointements. Les fonctionnaires en retraite perdront un mois de leur pension.

Varsovie, 27 octobre 1863. Lowczyn.

On lit dans la *Gazette de Breslau* de samedi:

Les Russes ont découvert une imprimerie clandestine dans la rue Jasna. Tous les habitants de la maison ont été arrêtés. La nouvelle donnée par la *Gazette de la Croix* de la prétendue découverte d'un cabinet secret dans le palais Zamoycki est dénuée de tout fondement.

L'*Invalide russe* publie un ordre impérial qui défend d'accepter aucune démission d'officier ou d'employé dépendant de la juridiction civile ou militaire, présent sous les drapeaux ou en congé.

La même feuille dit que la tribu des Abadsckhes (Caucase occidental), vient de se soumettre aux Russes. — Havas.

On écrit de Vienne, le 30 octobre. — La commission financière de la chambre des députés a décidé de proposer un emprunt de vingt millions pour venir en aide à la Hongrie qui souffre de la disette. — Havas.

Le *Journal de Rome*, démentant une assertion des journaux italiens, déclare que les déserteurs réfugiés sur le territoire romain sont pour la plupart des réfractaires plutôt que des déserteurs de l'armée piémontaise. Quarante-cinq d'entre eux se trouvent au dépôt des vétérans. Le gouvernement pontifical considère toujours comme sujets les déserteurs provenant des provinces envahies. Le *Journal de Rome* dit enfin que la liberté refusée aux réactionnaires napolitains détenus en prison, dément suffisamment l'accusation lancée contre le gouvernement pontifical de protéger la réaction. — Havas.

Le paquebot anglais arrivé des Antilles nous apporte de Santo-Domingo de récentes nouvelles.

Il paraît que les insurgés dominicains auraient proclamé la république et qu'un manifeste à l'appui de ce fait aurait été remis

au gouvernement haïtien ainsi qu'aux représentants des gouvernements anglais et français résidant en Haïti, à l'effet de réclamer la reconnaissance de la république dominicaine.

Nous apprenons avec plaisir que la politique du président Geffard reste la même, sage et réfléchi, se tenant en dehors de ces complications, et qu'on doit lui savoir gré de cette neutralité qui éloigne d'une manière complète toute préoccupation funeste à l'avenir de ce pays. (La France.)

MORT DU GÉNÉRAL BEDEAU.

M. le général Bedeau est mort dans la nuit de jeudi à vendredi. Nous empruntons aux journaux de Nantes les détails de ce triste événement:

« M. le général Bedeau vient de mourir, dit l'*Espérance du peuple*. Vers minuit, il a fait venir près de son lit de douleur l'honorable famille qui, depuis longues années, lui prodiguait ses soins les plus filiaux. Il avait alors toute sa connaissance, et quoiqu'il fût en proie aux souffrances les plus cruelles, il a dit, avec calme et résignation aux parents et amis qui l'entouraient: au revoir pour la dernière fois!

» Peu d'instant après, il a de nouveau perdu connaissance, et vers une heure du matin, le chrétien, qui pendant toute sa maladie n'avait cessé de manifester la piété la plus vive, qui avait reçu avec tant de foi et de ferveur les derniers Sacraments, s'est doucement endormi dans le Seigneur.

» C'était le vrai type de l'honneur; l'ami le plus sincère de toutes les sages libertés. A ce double titre, il avait depuis longtemps conquis les sympathies universelles, et peu d'hommes de nos jours jouissent d'une estime plus générale, d'une plus profonde considération.

» M. le général Bedeau n'avait que 59 ans. La mâle énergie dont il avait donné de si éclatants témoignages et qui ne s'était pas usée dans les luttes politiques les plus ardues, avait été malheureusement brisée par les douleurs de l'exil. Il ne pouvait se résigner sur la terre étrangère, lorsqu'il la foulait avec le brave et magnanime Lamoricière, à vivre loin de cette France pour laquelle ils rêvaient tant de bonheur, de gloire et de liberté.

» Sa fin toute chrétienne a été aussi belle que sa vie militaire et politique avait été exemplaire: on peut dire aujourd'hui que sur le front du juste et du héros expiré, dont les traits si nobles n'ont point été défigurés par l'agonie, brille au-dessus du laurier des braves comme une auréole de sainteté.

» M. le général de Lamoricière est arrivé hier assez à temps pour revoir une fois encore et serrer contre son cœur son digne frère d'armes et son cher compagnon d'exil.

» Plusieurs des anciens amis politiques les plus notables de l'illustre défunt, entr'autres

- Quel âge a-t-il donc au juste?
- Neuf ans.
- Il n'y a pas encore de mal.
- Mais je vous retiens à causer...
- C'est tout plaisir pour moi, mademoiselle Rosaline...
- Vous êtes bien honnête, Jean Loysel.
- A bientôt.
- Vous allez repasser par la ferme?
- Je n'y manquerai pas.
- Vous oubliez quelque chose.
- Quoi?
- Votre limousine.
- Il ne fait pas froid.
- Prenez-la, croyez-moi.
- Vous pensez que je ferai bien?...
- Prenez-la! Vous ne voyez donc pas toute cette brume qui s'élève de terre?
- Au fait, je crois que vous avez raison.
- Je crois bien que j'ai raison.
- Allons! sans adieu!
- Au revoir, mon Jean, et merci!

III. — LE MEURTRE.

La maison habitée par la famille de la jeune ser-

vante, était située à plus d'une demi-lieue de là, sur la limite de la commune, et pour y arriver, il fallait traverser un bois où avaient été faites autrefois de grandes extractions de marne et de pierre à bâtir.

Le remblai des puits ayant servi à l'exploitation des marnières, avait été prescrit par l'autorité locale, qui avait été obéie; mais, à la longue, il s'était produit de nombreux éboulements, d'où étaient résultées de profondes excavations, communiquant avec les galeries des anciennes marnières.

Ces fosses ayant souvent servi de refuge à des malfaiteurs de la pire espèce, le bois d'Agy passait pour un bois dangereux, une sorte de repaire de brigands: traverser ce bois, seul, à la nuit close, en hiver, était un acte de hardiesse, sinon de témérité, aux yeux de bon nombre d'habitants.

Heureusement pour Rosaline, Jean Loysel ne figurait pas parmi ces gens là, et il s'était bravement engagé dans le bois d'Agy, où, la brume aidant, la nuit ne tarda pas à se faire.

C'était, dira-t-on, jour de marché, le jeune charretier pouvait espérer rencontrer du monde. Cela est vrai... Mais quel monde? Des honnêtes gens ou des malfaiteurs, car on sait que ces derniers affectionnent les jours de marché? Il s'ensuit que ces

jours sont justement ceux où l'on a le plus de chance de les rencontrer.

Il était nuit, lorsque Jean Loysel se trouva au milieu du bois.

Tout à coup, un bruit de pas frappa son oreille. Un instant après, deux hommes se dessinent dans la brume et semblent marcher dans une direction opposée à la sienne. Il ne s'était pas trompé; ces deux hommes, en effet, se croisèrent bientôt avec lui.

Quels étaient ces hommes?

L'obscurité avait empêché Jean Loysel d'apercevoir leurs traits. Mais ces hommes avaient parfaitement distingué les siens, soit qu'ils eussent de meilleurs yeux, soit qu'ils fussent placés dans des conditions plus favorables.

Aussi, à peine s'était-il éloigné de cinquante pas, que l'un des deux voyageurs dit à l'autre:

— Parlez! maître Gorju, on dirait que c'est votre ancien charretier?

— Et l'on ne se tromperait pas. C'est lui-même.

— Où va-t-il, comme ça, seul, la nuit?

— Qui sait?

— On ne peut pas dire qu'il revienne du marché... Il y tourne le dos.

— En effet.

- Il paraît que le gars est frileux.
- Pourquoi?
- Il a sa limousine.
- Ce n'est pas une raison.
- Comment?
- Un manteau ne sert pas seulement à garantir du froid...
- Je comprends... Cela sert encore à cacher ce qu'on ne veut pas qui soit vu, et Jean Loysel portait quelque chose comme ça, si je ne me trompe?
- Qui vous le fait croire?
- Le mouvement qu'il a fait, lorsque nous l'avons rencontré.
- Ah! oui, il a croisé sur lui sa limousine.
- Vous en avez fait aussi la remarque?
- Oui; mais, comme Jean Loysel a été à mon service, je n'en aurais pas ouvert la bouche, si vous n'en aviez pas vous-même parlé... Vous auriez pu croire que je lui en voulais de m'avoir quitté et cherchais à me venger, en le dénigrant.
- Moi, vous soupçonner d'une basse vengeance. Ah! compère, vous me faites injure.
- C'était pour voir ce que vous diriez...
- A la bonne heure!
- Jean Loysel est un honnête homme; du moins

MM. Lanjuinais et Dufaure, viendront de Paris se joindre à tous ceux dont il va être accompagné jusqu'à sa dernière demeure et qui garderont de lui un ineffaçable souvenir. »

Nous citerons, comme détails biographiques, le *Dictionnaire des Contemporains*.

« Marie Alphonse Bedeau est né à Vertou, près de Nantes, le 10 août 1804. Fils d'un officier de marine, il entra à la Flèche en 1817, et, en 1820, à Saint-Cyr, d'où il sortit sous-lieutenant d'état-major. Il était capitaine, lorsqu'il fut de 1831 à 1832, la campagne de Belgique, comme aide-de-camp des généraux Gérard et Schramm; il se distingua au siège d'Anvers. Envoyé en Algérie, en 1836, il y passa dix années qui composent surtout sa vie militaire. Il se fit remarquer au siège de Constantine et fut nommé commandant de la place, puis lieutenant-colonel; sa belle conduite contre les Kabyles lui valut, l'année suivante, le grade de colonel et le commandement du 17^e léger, dans lequel il eut pour successeur le duc d'Aumale. Il reçut deux blessures dans l'expédition de Cherchell, soutint, au col de Mouzaïa, l'effort des réguliers d'Abd-el-Kader et se signala encore à Médéah et Miliana. Il fut récompensé, en 1841, par le grade de général de brigade. En 1842, le général Bugeaud le chargea d'opérer, sur les frontières du Maroc où Abd-el-Kader s'était réfugié, et d'occuper la province de Tlemcen. Après un grand nombre de combats où les Français eurent continuellement l'avantage, les Arabes furent chassés, et le général Bedeau put se donner tout entier à l'organisation de la province. En 1844, il assista à la bataille d'Isly, à la suite de laquelle il fut nommé général de division, puis commandant supérieur de la province de Constantine. Il fit deux campagnes heureuses, au printemps et à l'automne de 1845, et prit part, en 1847, à l'expédition dirigée contre les Kabyles de Bougie. Un instant gouverneur d'Alger, il fut remplacé par le duc d'Aumale et revint en France.

« Appelé par le gouvernement provisoire au ministère de la guerre auquel le désignaient ses aptitudes reconnues d'administrateur, il ne l'occupa que quelques heures, l'échangea contre le commandement de la place de Paris, et fit désarmer les troupes. Peu après, il fut nommé commandant de la 1^{re} division de l'Armée des Alpes.

« Le département de la Loire-Inférieure l'envoya à l'Assemblée constituante dont il devint vice-président, et où il vota avec le tiers-parti républicain. Il fut blessé au Petit-Pont, dès le commencement des journées de juin. Après la lutte, il refusa le ministère des affaires étrangères que lui offrait le général Cavaignac. Elu à la Législative par le département de la Seine, il resta toujours vice-président et essaya vainement de se tenir dans un milieu de modération entre le parti démocratique et

la majorité, à laquelle l'associèrent presque tous ses votes. Au 2 décembre 1851, il fut arrêté comme les généraux Cavaignac et Lamoricière, conduit à Mazas, puis à Ham, et enfin éloigné temporairement de la France. Il vécut retiré en Belgique. La ferveur de ses convictions catholiques a donné lieu, depuis, au bruit de son entrée dans les ordres. Il a démenti ce bruit et à l'occasion de l'affaire de Neufchâtel, il a offert ses services à la Suisse. Le général Bedeau est, depuis le 8 août 1847, grand-officier de la Légion d'Honneur.

Nouvelles Diverses.

Le *Moniteur* publie un rapport adressé à l'Empereur par le prince Napoléon, président de la commission impériale de la section française à l'Exposition universelle de Londres.

Dans ce rapport, le prince constate que le crédit de 1,200,000 fr. alloué à la commission, n'a pas été entièrement dépensé, grâce à une habile et sage direction; et il prévient les ministres des finances et du commerce, que l'Etat peut disposer d'une somme de 225,000 fr. qui n'a pas été employée.

Plusieurs journaux ont annoncé que Mgr. Dupanloup se rendait en Espagne afin d'y recueillir les documents nécessaires pour écrire la vie de sainte Thérèse.

Cette nouvelle est inexacte, la santé de Mgr. l'évêque d'Orléans ne lui permettant pas d'entreprendre un pareil voyage.

M. Gustave Rouland, ancien secrétaire général du ministère de l'instruction publique, et qui avait été nommé récemment à la recette générale du Puy, vient d'être nommé receveur général des Deux-Sèvres.

Les dernières nouvelles du Sénégal nous apprennent qu'on se préoccupait beaucoup du voyage d'exploration que vont entreprendre deux officiers français, M. Mage, lieutenant de vaisseau, et M. Quintin, chirurgien de marine de 2^e classe. Le plan de ce voyage a été arrêté par M. le général Faidherbe, gouverneur de la colonie.

Les deux officiers, accompagnés de dix personnes qui formeront leur suite, partiront dans la première quinzaine du mois de novembre, visiteront le Soudan, la Nigritie et redescendront le Niger jusqu'au golfe de Biafra, situé à une faible distance de notre établissement du Gabon.

Si cette entreprise réussit malgré les difficultés énormes qu'elle présente, les deux courageux voyageurs auront rendu un immense service à la science et au commerce.

M. et M^{me} Nadar sont arrivés jeudi à Paris. Ils ont fait le voyage dans des wagons-lits que l'administration du chemin de fer avait mis à leur disposition. M. Nadar a le corps couvert

d'ecchymoses et une fracture de la partie inférieure du péroné. Son état exige un repos absolu: aussi sera-t-il obligé de garder le lit pendant au moins quinze jours encore. Il doit cependant se faire transporter dans une huitaine de jours à Londres, où l'ont précédé son ballon et sa nacelle. Le *Géant* devra être exposé dans le palais de Sydenham, et si l'état de M. Nadar le lui permet, il fera plusieurs ascensions en Angleterre. M^{me} Nadar, quoique très-souffrante encore, est aussi bien que le comporte son état.

M. de Saint-Félix n'a pu être transporté à Paris. Il restera à Hanovre encore quelques jours.

— On lit dans la *Gazette de Turin*, du 19 courant :

« Hier matin se passait sur notre place milanaise une scène des plus émouvantes. Parmi les artistes de la compagnie gymnastico-acrobatique qui faisaient sur la place leurs exercices habituels, se trouvait une jeune fille d'une douzaine d'années, lorsque tout-à-coup une femme du peuple la reconnut pour sa fille, que depuis longtemps elle pleurait comme perdue. La mère, mise hors d'elle-même par la joie, prit sa fille dans ses bras, et l'emportait ainsi jusque chez elle, au milieu d'une foule émue qui les a accompagnés jusqu'à leur demeure. »

— Un Allemand du nom de C.-P. Hachenberg, établi en Amérique, vient de publier dans les journaux américains une annonce pleine de promesses mélodiques. Il établit au centre de la ville une fabrique de musique, et se charge de pourvoir de mélodie toutes les maisons éclairées au gaz ou recevant de l'eau des canaux publics. Sa fabrique consiste en un piano auquel est adapté un appareil électrique. Il n'a pour tout ouvrier qu'un pianiste émérite.

Les abonnés doivent posséder un piano, lequel, mis en communication par des fils électriques avec le piano central, répètera rigoureusement tous les morceaux exécutés à la fabrique, avec la même expression et les mêmes nuances. L'inventeur consent aussi à faire jouer jour et nuit, de sorte qu'il suffira aux abonnés de presser un bouton pour jouir d'un flux ininterrompu d'harmonie.

Qui pourra résister à ces séduisantes promesses? Heureux Américains, dont les oreilles sont solides et dont les besoins de musique sont si aisément satisfaits!

Chronique Locale.

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire aujourd'hui le discours que M. Lelièvre, président du Tribunal civil de Saumur, a prononcé sur la tombe de M. Quesnay de Beurepaire.

« Messieurs, a dit M. Lelièvre, la mort

moissonne vite!... Il y a quelques mois et presque à cette même place, M. Quesnay de Beurepaire adressait un suprême et éloquent adieu à l'un des chefs les plus vénérés de notre compagnie; sa parole vibrante, émue, ne trahissait aucune des fatigues de l'âge; et nous voilà aujourd'hui réunis sur sa propre tombe pour lui rendre les mêmes pieux devoirs.

« Quelle leçon! et comme elle rappellerait l'image du poète qui compare les mortels à des coureurs antiques se transmettant de main en main le flambeau de la vie, si les grandes pensées chrétiennes ne parlaient plus haut.

« Mais il faut m'arrêter sur cette pente où la mort si soudaine et si terrible de notre malheureux et bien-aimé collègue m'a entraîné, et vous dire simplement ce que fut le magistrat que nous pleurons.

« Descendant de l'illustre Quesnay, médecin de Louis XV et chef d'une grande école d'économistes, il rappelait son aïeul par quelques-uns des traits de sa physionomie ouverte et vive, mais il était surtout l'heureux héritier de ses vertus. Il avait reçu en don les plus heureuses qualités de l'esprit; son intelligence était servie par une parole facile, élégante; il pouvait dans la magistrature, où il était entré de bonne heure, parcourir une brillante carrière; mais son désintéressement égalait sa modestie et il ne savait pas mettre en balance les vains désirs de l'ambition avec les affections de son cœur. Comment quitter un pays où il comptait tant et de si sincères amis! Comment relâcher des liens que les grâces de son caractère, sa bienveillance, son aménité avaient formés et auxquels il s'était livré tout entier! M. Quesnay ne voulut jamais s'y résoudre, et il resta dans les fonctions où la mort l'a frappé, content d'en accomplir tous les devoirs, avec un stoïcisme chrétien, au milieu des plus affreuses souffrances.

« Mais, je me trompe, Messieurs, je parle de courage... M. Quesnay allait jusqu'au dévouement, et la maladie l'a surpris au moment même où, en ajoutant des fatigues à ses fatigues, il nous permettait le repos.

« Adieu donc, cher collègue, vous que j'ai connu trop tard et dont la mort me dérobe trop vite l'amitié... Adieu, votre souvenir vivra dans mon cœur comme celui d'un homme qui honora la magistrature par les plus excellentes vertus, et vous serez à jamais parmi nous le modèle de l'application au devoir et de la bonne grâce dans les rapports qu'engendrent nos austères fonctions.

« Adieu, encore une fois, adieu! »

Les journaux de ce matin signalent de tous côtés, des tempêtes et de véritables trombes d'eau. Saumur n'a pas été épargné: pendant la nuit de dimanche à lundi et pendant la journée de lundi, l'atmosphère a été bouleversée, les tuiles et les ardoises volaient de toutes parts dans nos rues.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Athènes, 1^{er} novembre. — Le roi des Hellènes est arrivé hier matin au Pirée, et à midi à Athènes. S. M. a assisté au *Te Deum* avec les représentants des puissances. La population lui a fait un accueil des plus sympathiques.

Vienne, 31 octobre. *L'Ost Deutsche Post*, donne des détails sur des arrestations en masse qui continuent à Varsovie. Les maisons sont cernées la nuit et tous les locataires emmenés à la citadelle. On a arrêté l'éditeur des livres lithographiés hébreux, et son fils, âgé de douze ans. Vingt femmes ont été écrouées à la citadelle; il y a dans le nombre des jeunes filles de dix-sept ans; elles sont accusées d'avoir fait des collectes pour les veuves pauvres.

On mande de Sosnowice à la *Gazette de Breslau*:

Le 31 octobre, dans la nuit, les insurgés ont brûlé le pont du chemin de fer entre Piotzkow et Bal. Les communications ont été complètement interrompues. — Havas.

je le crois.

— Au fait, il passe pour ça.
— Il passe pour sorcier, et il paraît que c'était faux, puisque maître Durosay l'a pris à son service...
— C'est vrai. Un si honnête homme n'aurait pas reçu chez lui un sorcier, un suppôt de Satanas.
— Je ne veux pas dire par là...
— Sans doute.
— J'énonce un fait, voilà tout.
— C'est bien ainsi que je l'entends.
— Au reste, qu'est-ce que ça me fait, à moi, qu'il soit honnête homme ou non?
— Ah! pardon, compère; ça doit vous faire, comme membre de l'humanité. Il vaut mieux que Jean Loysel soit honnête homme que malhonnête homme...
— Sans conteste... je voulais dire seulement que, s'il fait le bien, il recueillera l'estime publique, comme s'il fait le mal...
— S'il faisait le mal.
— Il recueillera...
— Il recueillerait...
— La punition de ses forfaits.
— Ah! diable! des forfaits; vous ne ménagez pas l'étoffe du crime, maître Benoit.

— Je dis: forfaits comme je dirais fautes.
— J'aime mieux: fautes, surtout la nuit.
— Vous aimez à rire, compère Robichon.
— Je ne vous en dirai pas autant, compère Gorju...
— J'aime à rire comme un autre; mais il y a temps pour tout.
— Et vous trouvez que ce n'est pas le moment? soit!
Et les deux campagnards continuèrent leur route.
A peine Jean Loysel avait-il fait deux cents pas, qu'il fut pris d'éblouissements comme il n'en avait pas encore éprouvé.
Puis, — ce qui était à craindre, — ces vertiges furent suivis d'une hémorragie ou, du moins, d'un saignement du nez effrayant. Le pauvre charretier rendit la valeur d'une palette de sang. Son mouchoir, après s'en être essuyé le visage, était comme s'il eût été teint en rouge. Ses mains et ses vêtements étaient tout tachés. La lune, glissant alors entre deux nuages, révéla à Jean Loysel le voisinage d'une flaque d'eau. Il s'en approcha et s'y lava la figure. La terre s'étant tout à coup trouvée replongée dans une demi-obscurité, il n'eut pas le temps de s'examiner et d'apercevoir les taches qui cou-

vraient ses mains et sa figure...
Le brave garçon ne s'en crut pas moins obligé de s'acquitter de la commission dont il était chargé, et poursuivit son chemin.
Il arriva bientôt à la maison habitée par la famille de la jeune servante; mais il trouva la porte fermée. Il attendit plus d'un quart d'heure, car cette maison étant tout à fait isolée, il ne pouvait déposer l'objet qu'il portait chez un voisin et le prier de s'acquitter pour lui de sa commission...
Ne voyant arriver personne et se voyant rappelé chez lui par la tendresse pour sa femme et sa petite Jeanne, « qui devaient avoir regardé bien des fois à la porte, pour voir s'il venait, » Jean Loysel résolut de s'en revenir avec son gigot, sauf à le rapporter à son adresse le lendemain matin.
Avant le retour du jeune charretier à la ferme, disons ce qui s'y était passé depuis son départ.
Environ un quart d'heure après que Jean Loysel se fût éloigné, deux hommes vêtus chacun d'une blouse, escaladaient le mur du jardin; et, après s'être assurés qu'ils n'avaient été vus de personne, ils pénétrèrent dans un petit bâtiment, d'où ils ressortirent bientôt, travestis et masqués.
(La suite au prochain numéro.)

COMMUNE DES ROSIERS.

ADJUDICATION DE TRAVAUX DE PAVAGES

A FAIRE

Sur les chemins vicinaux de la commune.

Le Maire de la commune des Rosiers, Prévient les entrepreneurs de travaux publics, que le dimanche 15 novembre prochain, en la salle de la Mairie, il sera procédé, en sa présence, à l'adjudication sur soumissions cachetées, des pavages à faire sur les chemins vicinaux de la commune, s'élevant à 10,000 fr., y compris les sommes à valoir.

Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des plans, devis et cahier des charges, au secrétariat de la Mairie.

A la Mairie des Rosiers, le 30 octobre 1865.
Le Maire,
(504) E. TESSIÉ DE LA MOTTE.

M. Milon, libraire à Saumur, vient d'éditer une brochure appelée à rendre un véritable service. C'est un tarif du prix du pain de différentes qualités comparativement aux prix des blés, soit à l'hectolitre de 75 kil., soit aux 100 kil. de blés. Cet important travail, fruit de longues études, est le résultat de 20 années d'expériences que l'auteur, M. Thibault a faites lui-même.

Le consommateur ainsi que le boulanger et le producteur trouveront un avantage incontestable à se procurer cet ouvrage que nous recommandons à nos lecteurs.
(Voir aux annonces).

Marché de Saumur du 31 Octobre.

Froment (l'hectol.)	16 10	Huile de lin.	60 —
2 ^e qualité, —	15 48	Paille hors barrière	24 70
Seigle.	9 50	Foin.	68 56
Orge.	8 50	Luzeine (les 750 k)	70 20
Avoine (entrée).	7 80	Graine de trèfle.	48 —
Vèves.	11 —	— de luzerne.	47 —
Pois blancs.	30 —	— de colza.	27 —
— rouges.	28 80	— de lin.	28 —
Cire jaune (50 kil).	160 —	Amandes en coques	—
Huile de noix ord.	57 —	(l'hectolitre).	—
— de chenevis.	52 —	— cassées (50 k.).	65 —

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).

Ordin., envir. de Saumur, 1862	1 ^{re} id.	65 à 70
Id.	2 ^e id.	60 à 65
Saint-Léger et environs 1862,	1 ^{re} id.	55 à 60
Id.	2 ^e id.	50 à 55
Le Puy-N.-D. et environs 1862,	1 ^{re} id.	50 à 55
Id.	2 ^e id.	45 à 50
La Vienne, 1863.		32 à 36

ROUGES (3).

Souzay et environs 1862.		80 à 90
Champigny, 1862.	1 ^{re} qualité	180 à 200
Id.	2 ^e id.	120 à 140
Varrains, 1862.		80 à 90
Bourgueil, 1862.	1 ^{re} qualité	100 à 110
Id.	2 ^e id.	90 à 100
Restigny 1862.		70 à 75
Chinon, 1862.	1 ^{re} id.	75 à 80
Id.	2 ^e id.	70 à 75

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1865, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

A CÉDER

DE SUITE,

Pour cause de décès,

L'OFFICE DE NOTAIRE, A FONTEVRAULT.

S'adresser à M. LE BLAYE, notaire à Saumur. (505)

Etude de M. LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

La propriété

DE BRIACÉ

Située au Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Levées,

Comprenant :

Un château bien distribué et 26 hectares 10 ares environ en jardins, terres, fermes, etc.

Baux à renouveler. S'adresser, pour visiter la propriété, à la ferme de Briacé, joignant le château, au sieur Halbert, qui occupe cette ferme; pour traiter et pour tous renseignements, à M. LAUMONIER, notaire. (594)

A VENDRE

OU A LOUER Avec ou sans caves, Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1864,

GRANDE ET BELLE MAISON DE COMMERCE,

Actuellement occupée par M. Victor MORIN, quai de Limoges.

Il y a DEUX CAVES, qui peuvent contenir 200 pièces de vin, plus TROIS CAVEAUX.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A AFFERMER

Pour le 1^{er} mars 1864,

UNE PRAIRIE

NOMMÉE L'ILE LABBÉ

Contenant 40 hectares, située commune de Saint-Lambert-des-Levées.

Cette prairie fait partie de l'île Ponneau.

S'adresser à M. PONNEAU, rue Royale, 13, à Saumur. (591)

A VENDRE

BUSSES neuves en bois de chêne, POINCONS, PETITS FUTS, BARRIQUES de Bordeaux et TONNES.

Chez M. DUYAU-GIRARD fils, à Saumur. (534)

CHEVAL DE CHASSE

A VENDRE S'adresser à M. DUMENY. (506)

MAGASIN DE LIBRAIRIE

Situé à Saumur (Maine-et-Loire), A CÉDER

Pour cause de santé.

S'adresser à M. A. GAULTIER, libraire à Saumur. (568)

A LOUER

Présentement,

MAISON, située à l'angle de la rue du Pavillon et du quai Saint-Nicolas, anciennement occupée par M. ALBERT.

S'adresser chez M. OUVRARD, boulanger, rue du Portail-Louis. (558)

MAISON A LOUER

PRÉSENTMENT,

Située au bas du Petit-Puy, route de Dampierre, avec un joli jardin.

S'adresser à M. JAVAUD, libraire, à Saumur. (119)

BON BILLARD

A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

MAISON AVEC GRAND JARDIN, Cour, Remise

ET ÉCURIE POUR DEUX CHEVAUX,

Rues de la Chouetterie et du Champ-de-Foire.

S'adresser à M. Eugène RATOUIS, ou à M. BOUJU, rue de la Chouetterie. (545)

A LOUER

Présentement,

MAISON, située au Pont-Fouchard, appartenant à M^{me} Bontemps-occupée par M^{me} veuve Arizoli.

S'adresser à M. BONTEMPS-ROCHAT.

AVIS.

On demande un APPRENTI. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE

UN OUVRIER RELIEUR

S'adresser au bureau du journal.

Maison LETELLIER, à Rouen

CHOCOLATS hygiéniques PHARMACIENS

DE LA SEINE-INFÉRIEURE ET DE L'EURE

Préparés sous la garantie d'une Commission de surveillance

CHOCOLATS ALIMENTAIRES

au Maragan, au Caraque, à la Vanille, en bouchées, en briquettes.

CHOCOLATS MÉDICAMENTEUX

Analeptiques, Purgatifs, Ferrugineux, Vermifuges, pour les enfants, etc.

ROUEN, à cause de son importance, de sa position centrale et de sa proximité des ports d'arrivages, a été choisi pour centre de fabrication.

Les Chocolats hygiéniques se vendent uniquement dans les Pharmacies; on les trouve dans les principales Maisons de France et de l'Étranger.

LE BLÉ, LA FARINE ET LE PAIN

Sous le régime

DE LA LIBERTÉ DE LA BOULANGERIE

OU

GUIDE

Du Producteur, du Commerçant en Blé et Farine, du Meunier, du Boulanger et du Consommateur,

AYANT POUR EFFET

De donner les prix réels de la farine et du pain de 1^{re}, de 2^e et de 3^e qualité, comparativement au prix de l'hectolitre de froment, pesant naturellement 75 kilogrammes, ou suivant le prix des 100 kilogrammes du même blé.

Cette brochure est extraite du Tarif régulateur perpétuel de L. THIBAUT, ANCIEN MINOTIER.

EN VENTE, chez l'éditeur, E. MILON, libraire à Saumur, rue d'Orléans, 57 et 59 (Maine-et-Loire).

LA FÉODALITÉ

ET

LE DROIT CIVIL FRANÇAIS

Par G. D'ESPINAY,

Juge au tribunal civil de Saumur, membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse.

Mémoire couronné par l'Académie de législation.

Cet ouvrage embrasse l'histoire complète du régime féodal et de son influence sur la législation moderne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il se divise en trois parties.

LIVRE I^{er}. — ORIGINES FÉODALES. — Etablissement de la féodalité; — Institutions romaines, germaniques, gallo-franques; — Vasselage militaire; — Bénéfices; — Colonat; — Servage, etc.

LIVRE II. — DOMINATION DU RÉGIME FÉODAL. — Etat politique de la France sous la féodalité; — Fiefs; — Censives; — Mainmortes; — Mariage féodal; — Bail féodal; — Gardes noble et roturière; — Successions, etc.

LIVRE III. — RÉACTION DES LEGISTES CONTRE LE RÉGIME FÉODAL. — Etablissement de la monarchie absolue; — Restrictions apportées aux droits seigneuriaux et féodaux; — Directe royale universelle; — Rapports du droit moderne avec le droit féodal et coutumier, etc.

Un volume in-8°. — Prix : 5 francs.

En vente à Saumur, chez MM. PAUL GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir; GAULTIER, libraire, r. St-Jean; JAVAUD, libraire, r. St-Jean.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 31 OCTOBRE.			BOURSE DU 2 NOVEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	67 10	»	»	67 10	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	95 40	»	10	95 20	»	20
Obligations du Trésor.	447 50	»	»	447 50	»	»
Banque de France.	3350	»	»	3350	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1295	»	»	1300	5	»
Crédit Foncier, nouveau.	1245	10	»	1235	15	»
Crédit Agricole.	»	»	»	650	»	»
Crédit Mobilier.	1110	2 50	»	1107 50	12 50	»
Comptoir d'esc. de Paris.	755	»	»	755	5	»
Orléans (estampillé).	980	»	1 25	980	»	»
Orléans, nouveau.	815	»	»	815	5	»
Nord (actions anciennes).	975	»	»	981 25	6 25	»
Est.	508 75	1 25	»	508 75	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	1007 50	2 50	»	1005	»	»
Midi.	697 50	7 50	»	690	»	»
Ouest.	515	»	»	515	»	»
Genève.	498 75	»	»	498 75	»	»
Dauphiné.	»	1 25	»	483 75	»	1 25
Ardennes.	477 50	»	»	477 50	»	»
Algériens.	»	»	»	»	»	»
C ^e Parisienne du Gaz.	1702 50	»	»	1692 50	2 50	»
Canal de Suez.	490	»	10	500	1 25	»
Transatlantiques.	515	»	3 75	518 75	»	»
Autrichiens.	410	»	5	415	2 50	»
Sud-Autrich.-Lombards.	562 50	1 25	»	561 25	»	»
Victor-Emmanuel.	413 75	»	1 25	415	1 25	»
Russes.	»	»	»	415	»	1 25
Romains.	407 50	3 75	»	403 75	»	1 25
Crédit Mobilier Espagnol.	677 50	5	»	672 50	2 50	»
Saragosse.	635	5	»	635	»	»
Portugais.	501 25	1 25	»	500	2 50	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	305	»	»	306 25	»	»
Orléans.	301 25	»	»	301 25	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	300	»	»	300	»	»
Ouest.	296 25	»	»	296 25	»	»
Midi.	297 50	»	»	297 50	»	»
Est.	295	»	»	296 25	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,